

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**Amen Bank**

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4ème trimestre 2015.

(En 1000 DT )

Période	4 ème trimestre 2015	4 ème trimestre 2014	au 31 décembre 2015	au 31 Décembre 2014 (Chiffres certifiés)
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>143 674</b>	<b>150 968</b>	<b>609 336</b>	<b>586 953</b>
• Intérêts	107 546	117 888	454 422	446 390
• Commissions en produits	19 038	17 734	71 706	66 712
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	16 948	13 301	64 172	49 670
• Revenus du portefeuille d'investissement	142	2 045	19 036	24 181
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>84 949</b>	<b>90 459</b>	<b>346 158</b>	<b>334 269</b>
• Intérêts encourus	83 289	88 749	338 955	327 040
• Commissions encourues	1 660	1 710	7 203	7 229
<b>3-Produit net bancaire</b>	<b>58 725</b>	<b>60 509</b>	<b>263 178</b>	<b>252 684</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>401</b>	<b>526</b>	<b>1 597</b>	<b>1 966</b>
<b>5- Charges opératoires :</b>	<b>24 141</b>	<b>25 341</b>	<b>96 464</b>	<b>91 811</b>
• Frais de personnel	17 959	18 429	72 148	68 872
• Charges générales d'exploitation	4 425	5 360	18 029	17 186
• Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 757	1 552	6 287	5 753
<b>6- Structure du Portefeuille</b>	-	-	<b>1 480 259</b>	<b>1 279 001</b>
• Portefeuille- titres commercial	-	-	907 364	691 714
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	572 895	587 287
<b>7- Encours des crédits à la clientèle</b>	-	-	<b>5 979 982</b>	<b>6 116 034</b>
<b>8- Encours des dépôts</b>	-	-	<b>5 142 886</b>	<b>5 534 662</b>
• Dépôt à vue	-	-	1 368 358	1 336 712
• Epargne	-	-	1 136 508	1 013 617
• Placement à terme	-	-	2 522 313	3 075 565
<b>9- Emprunt et Ressources Spéciales</b>	-	-	<b>910 256</b>	<b>895 487</b>
<b>10- Capitaux propres (*)</b>	-	-	<b>610 714</b>	<b>610 803</b>

(\*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 31/12/2015 et après affectation du bénéfice au 31/12/2014.

## **BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**

### **I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- Méthodes comptables appliquées**

#### **II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts**

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### **II -2/ Provisions sur créances de la clientèle**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

#### **II -3/ Agios réservés**

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

#### **II -4/ Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

#### **II -5/ Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

#### **II -6/ Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

## **LES FAITS SAILLANTS**

### **Entre Décembre 2014 et Décembre 2015.**

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 5 980,0 millions de dinars, soit une diminution de 136,1 millions de dinars ou 2,2%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 142,9 millions de dinars soit une régression de 391,8 millions de dinars ou 7,1%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 910,3 millions de dinars compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures et du nouvel emprunt obligataire.

## **Durant l'année 2015 comparé à la même période de 2014**

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 22,4 millions de dinars ou 3,8% par rapport à la même période en 2014.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 11,9 millions de dinars ou 3,6%.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 263,2 millions de dinars contre 252,7 millions de dinars, soit une augmentation de 10,5 millions de dinars ou 4,2%.

### **Nouveaux produits :**

Amen Bank a lancé la nouvelle version d'@menfix, qui permet désormais aux clients de suivre le marché en temps réel et leur offre des cours plus compétitifs que ceux habituellement pratiqués au téléphone par les cambistes.